

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - TRANSPORT SCOLAIRE 2026-2027

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

ECOLE DE LA NEUVILLE-AU-TEMPLE

Vadenay / La Neuville-Au-Temple

HORAIRES

Aller : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

Vadenay	8:30
Saint-Hilaire-au-Temple	8:35
Dampierre-au-Temple	8:40

Retour : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

Dampierre-au-Temple	16:56
Saint-Hilaire-au-Temple	16:59
Vadenay	17:04



Mon enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../20.....

Classe :

La Carte SIMPLICITÉS de mon enfant :

- Mon enfant possède déjà une carte SIMPLICITÉS. Il conserve sa carte qui sera automatiquement rechargée pour la rentrée sans que vous n'ayez à vous déplacer.
- Mon enfant possédait une carte SIMPLICITÉS mais ne l'a plus. Un duplicata de carte SIMPLICITÉS lui sera fait au tarif de 7,40 €.
- Mon enfant n'a encore jamais eu de carte SIMPLICITÉS. Joignez une photo récente de votre enfant à ce dossier. Sa première carte SIMPLICITÉS est gratuite.



Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. : E-Mail :@.....

Responsable légal

En cas de garde alternée, chaque parent est tenu de remplir un dossier correspondant à la ligne desservant son domicile (avec un seul paiement).



- J'accepte de recevoir à cette adresse e-mail des informations sur le réseau SITAC (Inscriptions scolaires, offres commerciales...).
- J'accepte de recevoir à ce numéro de téléphone des alertes sms en cas de perturbation sur la ligne de mon enfant.

ARRÊT DE MONTÉE LE MATIN :

- VADENAY : ÉCOLE
- ST-HILAIRE-AU-TEMPLE

Pièces jointes au dossier



- Mon enfant est toujours en possession de sa carte ou il s'agit de sa 1^{ère} carte
→ je joins un chèque de 16 € libellé à l'ordre de **SAS MOVENTIS Châlons-en-Champagne**.
- OU**
- Mon enfant n'est plus en possession de sa carte
→ je joins un chèque de 23,40 € (16 € d'abonnement + 7,40 € le duplicata) libellé à l'ordre de **SAS MOVENTIS Châlons-en-Champagne**.
- S'il s'agit d'une première carte, je joins une photo de mon enfant avec son nom/prénom au dos.
- Je joins une enveloppe timbrée par élève pour recevoir la nouvelle carte à domicile.
(rappel : aucun envoi de carte ou déplacement n'est nécessaire pour les enfants possédant déjà une carte SIMPLICITÉS)

Ce dossier, complété et accompagné des éventuelles pièces jointes est à retourner par courrier avant le 15 juillet 2026* à :

MOVENTIS Châlons-en-Champagne
Chemin des Grèves
51000 Châlons-en-Champagne

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions de ventes (disponibles sur www.sitac.net) et en acceptant les conditions.

Fait à : Le/...../2026

Signature du représentant légal :

*Tout dossier non remis avant le 15 juillet 2026 sera mis en liste d'attente. Nous vous rappelons que tout élève doit être muni de sa carte dès le 1er jour de la rentrée scolaire, sous peine de devoir régler son voyage auprès du conducteur.